

Un dispositif de cours en comodalité qui s'appuie sur « les groupes miroirs »

A. Objectif et réflexion de départ

La réflexion menée par les enseignants autour du dispositif de ce cours, trouve son origine dans deux difficultés liées à la crise sanitaire. La première, est l'impossibilité d'accueillir les 700 étudiant·es inscrit·es au cours dans un auditoire qui est limité à 150 - 200 places (mesure sanitaire). La deuxième est la limite du nombre d'étudiant·es imposée par Teams (maximum 300) qui ne permet pas de s'adresser à tous les étudiant·es en même temps.

Comment proposer aux étudiant·es un dispositif de cours dans ces conditions ?

Une piste : la constitution de sous-groupes. Celle-ci était déjà présente dans le dispositif initial du cours. Mais ces sous-groupes ont été envisagés différemment. Ils n'étaient plus seulement un espace dédié à la réalisation d'un travail collectif. Ils sont également devenus :

- un outil d'organisation du cours
- un atout intra-groupe : un lieu d'apprentissage collectif, de circulation et d'appropriation des contenus de cours
- un atout inter-groupe, grâce aux **groupes miroirs**

B. Découverte de l'outil sélectionné et de son utilisation

Premièrement, la constitution des sous-groupes (4-7 étudiant·es), nommés par des lettres, permet une organisation du cours pour répondre aux contraintes spatiales, résultat de la crise sanitaire. Ainsi, durant les semaines paires, deux étudiant·es issus des sous-groupes allant de la lettre A à K (nomination des sous-groupes) sont présent·es dans l'auditoire et deux étudiant·es des sous-groupes allant de K à Z suivront le cours à distance via Teams. Les autres étudiants qui composent les sous-groupes ne peuvent quant à eux, pas participer au cours ni en présence (limite spatiale), ni à distance (limite du nombre d'étudiants sur Teams). Ils devront découvrir la matière de manière autonome et grâce aux étudiants qui ont suivi le cours. Ces derniers ont la mission de s'assurer de la transmission et de la compréhension du contenu du cours. Lors des semaines impaires, le système est inversé.

Deuxièmement, après chaque séance de cours, les sous-groupes sont invités à se réunir pour s'approprier le contenu du cours. Il est essentiel que le groupe prenne un temps collectif de réappropriation pour chaque séance. Le rôle des étudiant·es en présence ou à distance lors du cours est primordial. Ils sont les « garants » de la bonne circulation des informations.

Troisièmement, le partenariat entre deux groupes, qui deviennent des « groupes-miroirs », des groupes-partenaires durant toute la durée du cours. Ils s'associent pour :

- Partager, demander de l'information, des conseils sur les contenus des cours
- Profiter d'une évaluation formative grâce au regard de l'autre groupe sur leur travail et sur la dynamique en place au sein du sous-groupe.

Au sein de chaque sous-groupe, trois rôles sont attribués :

- leader : responsable de la dynamique, des relations, de la circulation des contenus...

Fiche condensée partage de pratiques

- ambassadeur : responsable des relations avec le groupe miroir
- team : rôle collectif, en charge du travail (inclus le leader et l'ambassadeur)

C. Comprendre la pratique sous l'angle de la durée

Organisation d'une séquence d'apprentissage ?

L'enseignant·e sensibilise les étudiant·es présent·es (physiquement ou virtuellement) à l'importance de leur rôle et à la nécessité de pouvoir suffisamment s'approprier le cours pour pouvoir le transmettre, l'expliquer aux étudiant·es de son sous-groupe qui ne sont pas présent·es.

Les consignes associées au dispositif de cours, à destination des étudiant·es, sont rédigées de manière claire et structurée pour rassurer les étudiant·es face à un dispositif inhabituel.

Comment faciliter l'évaluation à distance ?

Deux types d'évaluation sont mises en place.

Formative :

- l'évaluation à mi-parcours, réalisée par le groupe-miroir.
- les séances de réappropriation du contenu des cours organisées en sous-groupe.
- les interactions réalisées dans le groupe mais aussi avec le groupe miroir permettent d'identifier les faiblesses du groupe et de les réguler.

Certificative :

- un examen écrit individuel
- un travail collectif

D. Le mot de la fin ?

Les groupes miroirs, un nouvel « écosystème d'apprentissage ».

Envie de découvrir les similitudes et différences avec quatre autres pratiques ?

Cette pratique constitue l'une des cinq pratiques référencées par le LLL. Quatre autres pratiques apportent d'autres éléments de réflexion sur l'hybridation des cours que ce soit au niveau des outils ou de l'évaluation. De plus, elle se déroule dans des temporalités différentes. N'hésitez donc pas à voyager entre ces pratiques au moyen de notre outil interactif.



Envie de découvrir la pratique en contexte ?

La pratique pédagogique résumée ici est issue d'un cours « d'analyse critique des organisations et des marchés » donné par Matthieu de Nanteuil, Thierry Amougou et Camilla Scola à la Louvain School of Management (LSM) de l'UCLouvain. Pour découvrir cette pratique en contexte, n'hésitez pas suivre ce lien :

https://www.youtube.com/watch?v=C5soEI7xGJA&list=PLtQ9KSt7Ox2K2ByPUJML36BM_Ql1GisPJ&index=4